

Avis voté en plénière du 12 juin 2018

# Mieux investir pour la France – Rapport annuel sur l'état de la France en 2018

## Déclaration du groupe CGT-FO

Pour la troisième année consécutive, le Rapport sur l'état de la France est établi à partir de l'analyse des nouveaux indicateurs de richesse auxquels s'ajoute cette année l'évolution du PIB ainsi que nous l'avions suggéré en 2017.

S'agissant des constats reposant sur l'analyse des indicateurs, le groupe FO relève la stagnation de la progression de l'espérance de vie en bonne santé comme il note l'écart important entre les plus aisés et les plus modestes. C'est pourquoi, nous partageons la préconisation de compléter cet indicateur par d'autres données notamment socio-économiques et géographiques.

De même, le groupe FO soutient et partage la recommandation de préserver les politiques de solidarité et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, puissants amortisseurs sociaux influant également sur le niveau du PIB. Depuis longtemps déjà, les rapports du CESE sur l'état de la France alertent sur le manque d'investissement en recherche et développement. Aussi, le choix d'un focus particulier « Mieux investir pour la France » a-t-il rencontré l'adhésion de notre groupe. Nous partageons ainsi l'analyse selon laquelle les plans d'investissement nationaux et européens sont sous dimensionnés au regard des enjeux de lutte contre le chômage de masse de la révolution numérique et de la transition énergétique.

Il importe donc ainsi que le préconise l'avis d'accroître l'effort d'investissement immatériel en cessant de considérer notamment la formation comme un coût de fonctionnement. Investir pour l'avenir ne peut en outre se concevoir sans véritable stratégie industrielle et le groupe FO soutient cette idée. Cependant, il s'interroge sur la notion de co-construction d'une telle stratégie par l'État, les entreprises et les partenaires sociaux et rappelle qu'en la matière c'est à l'État d'impulser. De même, face au vieillissement de la population, investir dans la prise en charge de la dépendance notamment en valorisant les métiers d'aide à la personne constitue une nécessité. Le groupe FO rappelle néanmoins que, pour sa part, il considère que la perte d'autonomie devrait faire l'objet d'une prise en charge par la sécurité sociale au même titre que les risques maladie et accident du travail.

S'agissant en revanche d'étendre le rôle des régions en matière économique, le groupe FO invite à la prudence et rappelle l'urgence à résorber les fractures territoriales. Enfin, le groupe FO regrette que le focus ne questionne pas davantage les responsabilités en matière de sous-investissement dans les filières d'avenir en particulier celles des politiques d'austérité et de la financiarisation excessive de l'économie.

Le groupe FO remercie les rapporteuses pour leur sens du compromis et, malgré ces quelques réserves, a voté le Rapport sur l'état de la France 2018.